Le vide et l'indolore

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1965)**

Heft 25

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1028904

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J.A. Lausanne

Domaine public

25

Le vide et l'indolore

Le 28 février, la politique économique du Conseil fédéral sera soumise au peuple. Les commentateurs, les porte-parole, les responsables et les guides éclairés souligneront l'importance du vote. Cette fois, diront-ils, il ne s'agit pas d'une décision anodine comme de choisir la couleur de sa cravate : non, on va s'occuper de notre santé économique ; c'est notre état général qui appelle des soins ; il faut régler le fonctionnement des organes vitaux de notre prospérité. Et nous regardant dans le jaune du blanc des yeux, ils nous assureront que nous n'avons pas bonne mine. Mauvaise graisse. Ils nous tendront le miroir, puis le remède. Diluez vos « oui » dans l'urne. Ces docteurs Purgon, soyons-en sûrs, seront d'autant plus solennels dans l'avertissement : « à chacun de prendre ses responsabilités » que cette gravité leur permettra de faire oublier les responsabilités antérieures. Car il serait légitime de demander qui a permis qu'on en arrive là, c'est-à-dire à une situation détériorée (voir la surpopulation étrangère) et qui en a profité ? Mais responsables et bénéficiaires pourront présenter pourtant un casier civique vierge. Seuls les opposants à la politique fédérale actuelle risquent une mention : mauvais citoyens, oppositionnels agressifs, doctrinaires utopiques, doux théoriciens, etc. Nous sommes preneurs.

L'information démocratique

Ceux qui souligneront l'importance du scrutin, auront-ils préparé la discussion et l'information ; auront-ils fait en sorte que le peuple se prononce avec compétence ?

L'inflation, certes, ce n'est pas un problème simple. L'inflation en Suisse vient de faire l'objet d'une étude solidement documentée (par Henri de Seidlitz, chez Payot-Lausanne). Vous en avez pour 250 pages. Aussi ces problèmes sont-ils souvent assez étrangers non seulement aux citoyens, mais même aux militants, voire aux états-majors politiques. Raison de plus pour regretter que la discussion soit mal introduite. Brièvement, sur ce sujet, deux remarques.

Huis-clos

Lors de la dernière session des Chambres fédérales, un détail de calendrier fut significatif. Au Conseil des Etats, la discussion sur la ratification de l'accord italo-suisse est ouverte ; pour achever dans les délais, il faut prévoir une séance de relevée. Une date est pointée. Mais elle ne peut convenir à M. Schaffner : il a rendez-vous avec les partenaires sociaux (les représentants des grandes associations patronales et syndicales). Significative priorité des associations sur le législatif.

Que les responsables de notre vie économique se rencontrent autour du tapis vert, c'est naturel : ils ont à débattre de problèmes qui leur sont communs. Mais il est regrettable qu'on ne connaisse pas, officiellement ou officieusement, l'ordre du jour des débats, et les décisions éventuelles.

Ces derniers temps, les rencontres des partenaires sociaux furent nombreuses. Il est vraisemblable d'admettre que d'ores et déjà les grandes associations économiques ont décidé de soutenir la politique économique du Conseil fédéral (à l'exception très certainement de l'Union suisse des arts et métiers). Or, une fois retenues, ces options pèsent sur toute la machinerie politique. Est-il normal que la diplomatie secrète prédétermine un débat démocratique de cette envergure ?

Manipulations

Ce n'est pas la rigueur qui semble préoccuper le Conseil fédéral. S'il avait défini ses objectifs politiques à long terme, indiqué au peuple suisse les objectifs de la croissance économique, il aurait été possible d'instaurer une discussion concrète. C'est ce que beaucoup espéraient, à droite comme à gauche. Les mesures urgentes adoptées l'année dernière furent acceptées le plus souvent, quoique imparfaites, parce qu'elles étaient immédiatement applicables et donnaient le temps nécessaire pour élaborer un programme complémentaire. La « Neue Zürcher Zeitung », dans un éditorial, formulait très exactement ce point de vue :

« C'est tout à fait conforme à la prudence économique que le temps gagné par le Conseil fédéral grâce à l'acceptation de son programme d'intervention immédiate par les Chambres fédérales, soit employé pour l'élaboration d'une politique conjoncturelle valable à long terme, bien concertée et englobant tous les aspects de la vie économique. Il n'y a aucun doute qu'une telle politique d'ensemble a manqué dans l'immédiat après-guerre, et qu'il a fallu l'évolution de ces derniers mois pour faire mûrir l'idée de la politique conjoncturelle dans notre Etat démocratique, au point que la plupart des milieux économiques du pays se montrent prêts aujourd'hui à réviser l'idée qu'ils se faisaient de la politique économique. » (Mars 1964, nº 1719, cité par le professeur Kneschaurek, dans la Lettre du Gothard de décembre 1964.)

Or ce programme complémentaire, où en est-il ? Il ne semble pas avoir dépassé le stade des études préliminaires. Un tel programme imposerait des réformes de structure; il ferait donc des mécontents. Le vide, lui, n'offre pas de prise à la critique.

En revanche, beaucoup d'observateurs ont remarqué les précautions parfois artificielles prises pour maintenir au plus bas l'indice des prix : la hausse des taux hypothécaires exigerait une adaptation des loyers encore soumis au contrôle (on verra en mars !) ; le taux d'escompte reste à un niveau bas : la Banque nationale avisera plus tard. On a fait en sorte que le prix du pain ne subisse pas de hausse. etc.

Dans un autre domaine, on a repoussé en mars, toujours, la ratification de l'accord italo-suisse. Ainsi la xénophobie ne défoulera pas au moment de la votation. Au contraire, la propagande officielle utilisera à son profit la peur que suscite l'immigration étrangère. On fera croire que voter oui, c'est tout résoudre. En fait, jusqu'ici aucune politique n'a encore été définie pour résoudre le problème des travailleurs étrangers. Avec de telles astuces, espère-t-on résoudre les difficultés de l'économie suisse !

Diagnostic et contre-proposition

Si un adolescent prend du poids, peut-être est-ce parce qu'il grandit trop, peut-être parce qu'il grossit trop. La thérapeutique sera-t-elle de le rationner, globalement, ou de lui imposer un régime approprié ? La politique conjoncturelle ne doit pas gêner la croissance économique : le rationnement ne doit pas anémier l'organisme, auquel il faut fournir au contraire vitamines et calcium.

Les économistes s'accordent en général sur ce diagnostic. Les Saint-Gallois ont proposé, jusque dans le détail, un programme économique.

La politique du Conseil fédéral est insuffisante. Mais la politique n'est pas comme la critique artistique, où vous avez le droit de dire qu'une œuvre vous déplaît sans pour autant répondre à la sommation : faites-en autant. Dans les affaires publiques, à peine avez-vous commencé à prendre vos distances que des Messieurs sérieux vous demandent de sortir votre petite politique de rechange.

Aussi allons-nous plus en détail reprendre quelques points cruciaux : épargne et financement des investissements ; la réduction de la main-d'œuvre étrangère ; les dépenses des pouvoirs publics. Cela va nous composer un numéro un peu unilatéral, du type numéro spécial.

Mais, comme disent les augures, la partie est décisive. La gauche aurait-elle moins d'imagination que les étudiants saint-gallois ?

Bi-mensuel romand
Nº 25 14 janvier 1965

Rédacteur responsable : André Gavillet
Le numéro : 70 centimes
Abonnement pour 20 numéros :
Pour la Suisse : 12 francs
Pour l'étranger : 15 francs
Changement d'adresse : 50 centimes
Administration, rédaction :
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S. A., Lausanne

Les articles de ce numéro
ont été discutés ou rédigés par :

Gaston Cherpillod
André Gavillet
Marx Lévy
Pierre Liniger
Serge Maret
Philippe Müller
Jacques Morier-Genoud
Christian Ogay
C.-F. Pochon

Le Nº 26 sortira de presse le jeudi 28 janvier 1965